



Un but: pouvoir être opérationnel en 2023

Aucun local n'a été trouvé pour la **Banque alimentaire fribourgeoise**. Une solution devra être trouvée dans l'année, sans quoi le projet pourrait être remis en cause.



Une banque alimentaire permettrait de soutenir les associations, qui doivent aujourd'hui collecter, stocker et trier elles-mêmes les denrées alimentaires. ARCH - A.VULLIQUOD

DOMINIQUE MEYLAN

PRÉCARITÉ. Depuis la pandémie de Covid, de plus en plus de Fribourgeois ont besoin d'aide pour nourrir leur famille. Soutenir les associations dans la phase de récolte, de stockage et de distribution des denrées alimentaires, c'est l'objectif de la Banque alimentaire fribourgeoise. Cette nouvelle structure est à bout touchant, mais il lui manque un élément essentiel: un local. Coordinateur du projet, Christophe Koersgen fait le point.

La Banque alimentaire fribourgeoise était attendue en janvier. Pourquoi cela n'a-t-il pas fonctionné?

Cette ouverture en janvier était une information erronée. Nous souhaitons effectivement lancer ce projet dans le courant de l'année 2023, le plus tôt sera le mieux. Nous avons tout pour bien faire, mais nous sommes bloqués parce que nous n'avons pas de lieu d'entreposage. Nous cherchons la perle rare et cela prend du temps.

Où en êtes-vous dans la recherche de locaux?

Actuellement, nous n'avons pas de proposition concrète sur la table, ni de contrat prêt à être signé. Le loyer constitue le point le plus problématique.

Il est possible de trouver des espaces de 600 à 800 m² chez des privés, mais le prix du marché est trop élevé par rapport à nos ressources financières.

Y a-t-il d'autres contraintes?

Nous avons des contraintes liées aux denrées alimentaires. Il faut respecter certaines mesures d'hygiène et éviter le gel. Nous avons besoin de zones



«Cela commence à devenir urgent. Si le projet n'avance pas, il sera clairement mis en péril.»

CHRISTOPHE KOERSGEN

d'accès facilité. Dans l'idéal, comme l'activité au niveau de l'aide alimentaire s'effectue principalement dans le Grand Fribourg et la région lilloise, il faudrait trouver un local dans une de ces agglomérations.

En revanche, nous n'avons pas besoin d'un contrat pour les vingt-cinq prochaines années. La banque alimentaire pourrait s'installer provisoirement dans un lieu dont l'affectation n'a pas encore été fixée par exemple. Un contrat, même précaire, nous permettrait de lancer notre activité.

Votre projet a été accueilli positivement par le Grand Conseil en octobre dernier. Cela a-t-il été suivi d'effets concrets?

Nous sommes très reconnaissants de l'aide financière du canton, qui constitue une marque de confiance importante. Cela nous permet de bénéficier du soutien de la Loterie romande et d'autres fondations. Concrètement, un co-

mité de coordination, réunissant tous les services impliqués, s'est rencontré fin janvier. Nous attendons de voir quelle aide il pourra nous offrir.

Cela commence à devenir urgent. Si le projet n'avance pas, il sera clairement mis en péril. Nous ne pouvons pas demander indéfiniment des soutiens, alors que rien de concret n'a été réalisé. Il faut vraiment qu'on puisse ouvrir et être opérationnel cette année.

Avez-vous un calendrier?

Sans local, c'est difficile de faire des projections. Mais cela peut aller très vite. En quelques semaines, quelques mois peut-être, nous pouvons faire les premiers aménagements et lancer notre activité.

Que va changer cette banque alimentaire pour les associations?

Elle va surtout les aider dans la phase de récolte des denrées alimentaires, qui demande énormément de temps et d'argent. Ces associations pourront réinvestir ces moyens dans d'autres activités.

Entre l'inflation, la hausse des primes maladie et l'augmentation du coût de l'énergie, y a-t-il une demande accrue pour de l'aide alimentaire?

Les personnes les plus précaires sont fatalement les premières touchées par ces hausses, donc oui. Selon les retours que nous avons, les demandes continuent d'augmenter. Les associations sont fortement mises à contribution. On compte sur leur travail, mais elles sont principalement bénévoles, ce qui n'est pas sans risque. Un soutien comme la banque alimentaire serait un signal fort pour ces associations. ■

En bref

CHÉNENS

La préfète ouvre une enquête administrative

Une enquête administrative, portant sur la conduite des affaires de la commune par l'Exécutif ainsi que le respect des processus de gestion financière, a été ouverte à Chénens, rapporte un communiqué. La préfète de la Sarine a confié cette tâche à l'un de ses conseillers juridiques, Matthieu Loup. Selon une instruction préliminaire, les difficultés rencontrées sur le terrain trouveraient leur source dans les changements récurrents de composition du Conseil communal. Trois nouvelles démissions, dont celle de la syndique, ont été annoncées fin 2022. A partir du 1^{er} avril, il ne restera que deux conseillers communaux élus. Pour les seconder et assurer provisoirement la gestion de la commune, la préfète a désigné trois membres ad interim de l'Exécutif. Il s'agit de Jean-François Charrière, de Gibloux, Vincent Gremaud, de Prez, et Beatrix Guillet, de La Brillaz.

Une étude fine avant tout projet

Le Conseil d'Etat veillera à la mise en place de mesures d'accompagnement.

CONTOURNEMENT. Dans une question adressée au Conseil d'Etat en août, les députés Savio Michellod (plr, Granges) et Daphné Roulin (verte, Torny-le-Grand) souhaitaient savoir si des mesures d'accompagnement obligatoires liées aux routes de contournement étaient prévues. Ils craignaient que ces projets ne soient qu'une «solution maladroite apportée par le canton pour tenir compte de l'augmentation du nombre d'habitants et des besoins en mobilité.»

Leurs interrogations portaient notamment sur le décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour les études de projet et les acquisitions de terrain de sept routes de contournement accepté par le Grand Conseil en 2016.

Le Conseil d'Etat, dans sa réponse, tient à rassurer les élus, en précisant que le canton souhaite une mobilité durable et globale. Ces objectifs sont d'ailleurs inscrits dans le programme de législation et dans la nouvelle Loi sur la mobilité (LMob). «Les nouveaux tronçons routiers envisagés pour mettre en œuvre les décisions du Grand Conseil sont principalement

des routes de contournement ou des accès à de nouveaux sites. Ces projets routiers font l'objet d'analyses et d'études.»

Au cas par cas

Le type de mesures d'accompagnement mises en place dépend des objectifs du projet routier, de sa localisation et de son impact sur le trafic. Elles peuvent être du ressort des communes ou des cantons. Le Gouvernement précise en outre que «leur mise en œuvre se fera en fonction des projets et pourra passer par des plans d'infrastructure de mobilité, des conventions et des inscriptions au Plan d'aménagement local.»

«Le financement des mesures d'accompagnement n'est quant à lui pas un prérequis à l'approbation d'un financement cantonal des routes de contournement planifiées, note le Conseil d'Etat. Il varie d'une mesure à l'autre.»

Mais le canton pourra s'assurer de la réalisation de ces dernières, notamment dans le cadre d'une procédure d'infrastructure de mobilité, d'une convention ou d'une inscription au Plan d'aménagement local. **RG**

Le recrutement, principal problème

ÉCONOMIE. La marche des affaires est stable ou s'améliore en ce début 2023 pour la grande majorité des entreprises, membres de l'observatoire de la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg (CCIF). Quelque 38% d'entre elles tablent sur une poursuite de l'expansion de leurs affaires cette année, 43% sur une stabilisation et 19% sur un recul. «Ces chiffres laissent à penser que l'activité économique restera soutenue jusqu'à la fin du premier semestre au moins», détaille un communiqué.

Parmi les principaux risques identifiés pour 2023, les problèmes de recrutement se situent au premier rang. Quelque 80% des entreprises interrogées affirment avoir de la peine à trouver de nouveaux talents. Tous les secteurs sont touchés. Cette situation entraîne une surcharge du personnel en place, des diminutions de chiffre d'affaires, une possible baisse de la qualité du service et un frein au développement des activités.

En revanche, la situation commence à s'améliorer en matière de pénurie de matières premières et de fournitures pour une partie des entreprises. Elles ne sont plus qu'un tiers à faire état de problèmes, contre 70% au début de l'été dernier. Pour une majorité des membres de l'observatoire, l'augmentation des prix, notamment de l'énergie, reste gérable. Mais une minorité importante (34%) affirme que ces hausses sont financièrement pénalisantes. Les derniers 7% anticipent des conséquences plus graves, avec des pertes, voire un impact sur l'ensemble de l'entreprise. **DM**

A l'agenda

BROC
Electrobroc: visite guidée en individuel. Inscriptions sur www.electrobroc.ch. **Lu, me, ve 14 h, sa 10 h et 14 h.**

BULLE
Espace Gruyère: Salon bois qui

fête ses 20 ans.
Je 10 h-21 h,
ve 10 h-18 h, sa 10 h-17 h.

CHARMEY
Hôtel Cailler: conférence sur le thème «La Gruyère: berceau

de l'identité montagnarde helvétique», par l'historien Pierre-Philippe Bugnard.
Ma 19 h 30.

LE PÂQUIER
Carmel: messe. **Ma 8 h (horaire**

exceptionnel).

TREYVAUX
L'Arbanel: SuperEgo, concert par l'Hallali production. Pour le jeune public dès 4 ans.
Me 15 h.